

# Etre réalisateur en Belgique : galère ou chance ?

LES  
**MAGRITTE**  
DU CINEMA

- Pour un réalisateur belge, vivre de sa passion est une chance et un luxe.
- Un luxe qui implique le plus souvent un choix non pas de vie, mais de survie.
- Cette réalité est alarmante pour

l'avenir de notre cinéma.

**E**n Belgique, les travailleurs (dont les artistes) sont inévitablement soumis à l'un des trois régimes prévus par le législateur, à savoir travailler en tant que salarié, indépendant ou fonctionnaire, statut peu courant dans le domaine culturel. De ce point de vue, l'artiste n'est pas traité d'une manière différente que les autres travailleurs. On entend souvent parler de « statut de l'artiste ». S'il existe, dans la législation sociale, certaines règles spécifiques applicables aux artistes, il n'y a toutefois pas de « statut » spécifique pour les artistes. Cela dit, l'artiste a bien un profil particu-

lier et atypique : conditions de travail souvent précaires et fluctuantes, exercice de différentes activités artistiques, multiplicité des employeurs ou commanditaires, revenus irréguliers et aléatoires, lien de subordination absent ou tenu, etc. Du fait de sa situation souvent hybride, il a du mal à s'insérer dans la structure légale existante.

Face à ce constat, le législateur a prévu quelques assouplissements à ces règles. Le fait que le travail artistique ne soit pas continu et régulier rend l'accès aux allocations de chômage plus compliqué. En effet, en Belgique, un demandeur d'emploi peut bénéficier d'allocations de chômage s'il peut prouver qu'il a travaillé. Mais en 2014, la situation

se durcit. Et depuis octobre 2017, l'Onem met en œuvre une nouvelle interprétation de la réglementation concernant les contrats à la tâche, ce qui rend pratiquement impossible toute rémunération à la tâche et par conséquent, accentue la difficulté d'accès au statut d'artiste/au chômage en application de la règle du cachet. Or, nous sommes dans un secteur où le travail par projet prédomine !

Pour les auteurs-réalisateurs, s'ajoute le cumul droits d'auteur/chômage qui plafonne leurs revenus quand ils ne sont pas de super stars. De quoi précariser une profession et mettre en danger la création cinématographique belge à venir. ■

FABIENNE BRADFER

## Guillaume Senez « Rien n'est adapté à la réalité des réalisateurs aujourd'hui. Si rien ne change pas, on va passer à côté de talents. »

### ENTRETIEN

**G**uillaume Senez a 40 ans. Remarqué dès son premier long-métrage, *Keeper* (trois Magritte en 2017), il est en lice cette année pour sept Magritte dont celui de meilleur film et meilleur réalisateur, avec *Nos batailles*. Il est aussi nommé pour le César du meilleur film étranger. En Belgique, son deuxième long-métrage, un drame familial avec Romain Duris, a fait près de 17.000 entrées. En France, 250.000. Pourtant, Guillaume Senez affirme que s'il ne se lance pas sur un nouveau film d'ici un an, il sera en faillite. Son cas n'est pas unique. Nous avons demandé à Guillaume Senez de nous expliquer pourquoi.

### Y a-t-il quelque chose de pourri au Royaume de Belgique pour les réalisateurs ?

Premièrement, il y a un problème de reconnaissance. On a le sentiment d'une anti-fierté belge, sorte d'anti-chauvinisme, contrairement à la France, l'Italie, les Etats-Unis... Le public et les médias ne s'intéressent pas à nous. On vient de nulle part donc on a le sentiment que ça va mieux mais dans les faits, moi qui ai accompagné mes films dans énormément de pays, je vois beaucoup plus de bienveillance de la part de pays étrangers. Je ne parle pas des critiques, juste de l'intérêt pour notre travail. En Belgique, j'ai fait une seule télé !

*A l'époque de Keeper, Catherine Salé qui cartonnait à la télé avec La Trêve et était au théâtre, n'a eu aucune interview, les magazines féminins n'en avaient rien à faire. Pour Keeper, je suis passé au JT de 20 h de la Suisse romande. En Belgique, jamais ! Pour Nos batailles, qui était à Cannes, quand je vois ce que j'ai fait avec l'Italie et la France, c'est incomparable avec ce que j'ai fait en Belgique. Si la presse ne s'intéresse pas à nous, difficile que le public le soit. Il y a une responsabilité d'éducation de notre patrimoine cinématographique.*

*Le deuxième problème est politique. Quoi qu'il arrive, on est fermé dans une précarité financière. Quand on parle aux politiques de notre métier, ils pensent à Virginie Efira, François Damiens, Benoît Poelvoorde, Bouli Lanners. Ils pensent qu'on gagne des millions ! C'est évidemment faux. Un film coûte cher, entre 1 et 3 millions. Les gens restent là-dessus. Mais il faut prendre en considération le nombre de personnes au générique d'un film qui ont travaillé et doivent être rémunérées. La grosse majorité des réalisateurs de ce pays sont au chômage. Depuis la fameuse chasse aux sorcières orchestrées par l'Onem pour essayer de faire diminuer le chômage, dès qu'on touche un peu trop de droits d'auteur (au-delà de 4.190,16 € net imposable de droits d'auteur annuel), on doit rembourser le*

*chômage. Donc peu importe le succès du film, on est plafonné ! Du coup, on est obligé de passer indépendant. Sauf qu'on ne gagne pas assez pour être indépendant. Là est tout le problème.*

### Quel statut avez-vous ?

*J'ai dû passer indépendant comme bien d'autres (Bouli Lanners, Joachim Lafosse, Olivier Masset-Depasse, des réalisateurs de série). Mais cette situation n'est pas viable. Ok, au moment où on fait notre film, on peut tenir un ou deux ans mais après... On doit gagner 30.000 euros par*

*an ne fut-ce que pour sortir la tête de l'eau. La majorité des réalisateurs de ce pays gagnent entre 20 et 30.000 euros. Donc la majorité ne peut pas s'en sortir. Entre la règle et notre réalité de tous les jours, quelque chose ne fonctionne pas. On n'est pas dans une démarche mercantile « je crée pour gagner de l'argent » mais dans une démarche artistique « je crée par besoin ». On a besoin de temps. Va-t-on devoir faire des films bâclés ou consensuels pour tenir ?! Même avec Nos batailles qui fait 250.000 entrées en France et est acheté par les télé, il me reste un an à vivre. Si je n'enchaîne pas avec un film prochainement, je fais faillite.*

### Qu'avez-vous envie de dire aux politiques ?

*Que Maggie De Block ait conscience que la culture, c'est*

*4,8 % du PIB et que les auteurs, scénaristes et réalisateurs sont des pourvoyeurs d'emplois. Or on nous met des bâtons avec ce cumul droits d'auteur/chômage et l'accès au statut d'artiste. Pour les jeunes qui sortent des écoles, c'est quasiment impossible d'obtenir ce statut. Lors de mon premier court-métrage, en 2005, j'ai obtenu ce statut. Cela donne des allocations de chômage non régressives et pour garder ce statut, il faut justifier trois contrats par an. Quand tu es réalisateur, tu fais un film tous les 3-4 ans, donc tu triches ! On demande à des boîtes de production de faire des contrats pour pouvoir garder ce statut. Tout ça est d'une hypocrisie sans nom car rien n'est adapté à la réalité des réalisateurs aujourd'hui. Sans statut d'artiste, on est obligé de travailler à côté et cela ralentit le processus créatif.*

### Que faut-il changer ?

*Il faut supprimer le cumul chômage/droits d'auteur et rendre l'accessibilité au statut d'artiste plus facile pour les artistes. Contrairement à ce que certains pensent, on n'est pas des nantis vivant confortablement et qui n'arrêtent de se plaindre.*

### Si rien ne change, quelles conséquences pour notre cinéma ?

*On va passer à côté de talents car ils n'auront pas le courage d'affronter cette adversité quotidienne. En ce moment, on voit*

toute une nouvelle génération avec Valéry Rosier, Xavier Seron, Rachel Lang, Matthieu Donck. Il y a une belle émulation qui est en train d'arriver. Mais après cette génération-là, il n'y aura plus personne. Deux-trois plus déterminés, prêts à bouffer du rat enragé, y arriveront, mais les autres... Cela préjudiciable pour la création belge. On se demandera alors où sont passés les talents.

Il faut réagir maintenant ?

**« Entre la règle et notre réalité de tous les jours, quelque chose ne fonctionne pas. On n'est pas dans une démarche mercantile »**

**« Un petit**

**SOPHIE BRUNEAU**

**« J'y arrive car j'ai la foi »**

Outre la bataille du statut d'artiste et du cumul droits d'auteur/chômage, les femmes réalisatrices belges ont un autre combat à mener en parallèle, celui de la représentation et de la parité. A titre indicatif, durant les cinquante dernières années d'aides publiques à la création cinématographique en Belgique francophone, sur les 205 cinéastes aidés pour la réalisation d'un long-métrage, 33 étaient des réalisatrices. Et plus de 80 % d'entre elles ont été aidées après l'an 2000. Plus nombreuses que les garçons sur les bancs des écoles de cinéma, les filles ont du mal à prendre leur place dans le monde du travail. Car la

**star-system en devenir ferait du bien à beaucoup »**

Absolument. Avec l'ARRF, l'Association des réalisateurs et réalisatrices francophones, on a écrit une lettre pour ce problème de cumul et on va aller voir tous les partis. Mais le plus gros problème des membres de l'ARRF est l'accessibilité au statut d'artiste. Avec l'Union des artistes, on va proposer une série de dix points qu'on voudrait changer par rapport à la réglementation actuelle. C'est le moment, avant les élections de mai. On veut simplement rendre notre profession moins précaire. C'est galère pour beaucoup.

Ce fut galère de faire votre deuxième film ?

Oui. Comme ce l'est pour tous ceux qui font du cinéma d'auteur. Je sortais de Keeper, porte-étendard du cinéma belge pendant deux ans dans tous les festivals. J'arrive à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour deman-

der une aide à l'écriture pour Nos batailles ; je ne l'ai pas eue. Une aide au développement, non plus. Pourquoi ? Je ne sais pas. Trop de concurrence, peut-être. J'ai déposé deux fois le projet à Screen Brussels, aucune aide. On devait tourner dans une maison à Bruxelles, on s'est retrouvé à tourner à Lyon. Du coup, on a pris des Lyonnais au lieu de comédiens belges... Il y a vingt ans, tu sortais d'un succès, on te donnait l'argent. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus compliqué.

Une tête d'affiche change la donne ?

Pour la sortie du film, oui. Pour le financement, non. Il n'empêche qu'en Belgique, un petit star-system en devenir (grâce aux séries notamment) ferait du bien à beaucoup. Le problème des acteurs belges francophones, c'est l'obligation d'être adoubés en France pour être reconnus en Belgique francophone. C'est d'un non-sens absolu. Même en Flandre, cela n'existe pas.

Avoir le statut d'artiste a changé quoi pour vous ?

J'ai fait un choix : ne travailler que pour mes projets et me contenter de 1.100 euros par mois. J'ai pensé arrêter, je me

suis dit que je pourrais me laisser tenter par l'argent facile. J'ai trois enfants, je suis toujours locataire... Mais après l'accueil de Keeper puis Nos batailles, je sens que je dois continuer dans ma ligne éditoriale et rester droit dans mes pompes. Tant pis si je reste dans une certaine précarité. Pendant des années, je ne suis pas parti en vacances. Ce fut galère pendant des années. Aujourd'hui, ça va mieux car avec mes longs-métrages, je gagne un peu de droits d'auteur. Mais je fais partie de ces rares qui arrivent à vivre de leur métier. C'est une chance et un luxe, mais un luxe qui implique un choix de survie. Et c'est encore pire pour les filles car elles sont confrontées à la question de la maternité, à une majorité de décisionnaires masculins, à leur représentativité. ■

Propos recueillis par  
FABIENNE BRADFER

concurrence est rude. Mais pas seulement ! « Sans politique volontariste, on ne changera pas les choses. S'il n'y a pas de vision au niveau politique et de compréhension des inégalités en termes de structures, on oublie ! La Belgique est en retard, elle est sourde et aveugle. Il faut mettre en place des critères pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes comme au Québec ou en Suède », nous a confié Sophie Bruneau, réalisatrice et enseignante à l'Insas. « Ça fait dix ans que j'enseigne à l'Insas, il y a la moitié des jeunes femmes en réalisation. En image, on est aussi arrivé à la parité. En son, il y en a un peu moins mais ça arrive de plus en plus et en montage, il y a plus d'étudiantes que d'étudiants. Mais quand on regarde le monde profession-

nel, on a plus de chefs monteuses. Les jeunes femmes disparaissent. Au mieux, elles font un premier long-métrage de fiction. Mais c'est surtout en fiction et en long-métrage

que c'est difficile car la concurrence est rude et c'est une industrie. On retrouve plus les filles en documentaires, animation où on est plus dans de petits budgets. Il y a moins d'argent et ça prend plus de temps. Si je vous racontais chaque fois le temps que j'ai mis pour réaliser La corde, du diable, Arbres, Rêver sous le capitalisme... Je ne parlerais même pas de rémunération. J'y arrive car j'ai une espèce de foi. J'arrive à vivre de ce que je fais par l'enseignement, un peu de production. Par la diversification des activités. Dès le départ, j'ai travaillé à mi-temps en dehors. »

Cinéaste, mère, spectatrice, enseignante, Sophie Bruneau est convaincue que les choses passent par un processus d'éducation. « Dans notre métier, nous sommes à la source de l'imaginaire et des représentations. On est responsable d'une forme d'imaginaire collectif. Je suis plus attentive à ce que je montre à mes étudiants. Pour les sortir des stéréotypes. Réfléchir, c'est prendre distance et commencer à inventer. Mais pour inventer, il faut être libre et pas dans des schémas de reproduction. Quand je vois les scénarios de fin d'étude, c'est pathétique. On est souvent dans des rapports hommes-femmes éculés. Je ne pige pas ! Moins on travaillera les modes de représentation, plus on restera enfermées là-dedans. »

F.B.

## JOACHIM LAFOSSE

## « Le statut des jeunes est intenable »

Joachim Lafosse est dans l'actualité des sorties avec *Continuer*, road movie existentiel avec Virginie Efira. Il est aussi en préparation de son prochain long-métrage inspiré de sa vie avec son père maniac-dépressif. On imagine très bien Matthias Schoenaerts en tête d'affiche... Pour Joachim Lafosse, être cinéaste belge, c'est « une grande chance ! »

Il s'explique : « Il y a une volonté d'un soutien politique et économique au cinéma belge. Grâce à ce soutien, on arrive fort pour coproduire avec les Français, les Suisses, les Canadiens, les Luxembourgeois. Etre belge est un atout mais ce n'est pas simple. Il faut être capable de faire alliance avec les Français qui ont un autre rapport au travail, au cinéma. Forts de leur histoire et culture du cinéma, parfois, ils savent comment faire. Et ça, ça peut être agaçant. Car, pour moi, quand on crée, on ne sait pas. Il faut

réinventer à chaque fois. C'est pourquoi je ne quitterai jamais la Belgique. Il faut ce cercle vertueux d'âme belge autour de moi pour défendre mon objectif qui est d'amener la complexité vers le plus grand

nombre. »

Auteur de huit longs-métrages, Lafosse, 44 ans, est conscient de la réalité de ses jeunes confrères. « Je travaille beaucoup, j'écris tous les jours donc je gagne ma vie. Mais le statut des jeunes qui démarrent est intenable. C'est inacceptable de compter sur le chômage pour que les pre-

miers films se produisent. Il faut prendre conscience qu'on doit restructurer ce statut d'artiste et le valoriser. Pour mon prochain film, je n'ai pas hésité à me mettre en participation pour permettre à mon jeune producteur de financer correctement les jeunes scénaristes avec qui j'écris. Je me rends bien compte que si je ne fais pas ça, ce serait intenable pour eux. Entre mes débuts dans ce métier et aujourd'hui, j'ai l'impression que ça s'est précarisé même s'il y a beaucoup plus d'offres. »

F.B.

## JACO VAN DORMAEL

## « Le seul salaire, c'est le plaisir »

Comment vivre en tant que réalisateur belge quand on prend le temps ? Jaco Van Dormael, professeur à l'Insas, a pris treize ans entre *Le huitième jour* et *Mr. Nobody*. Un choix mais aussi une nécessité. Actuellement en phase de réflexion sur son prochain film – « Je suis au stade des fiches. Pour l'instant, cela ressemble à un tas de cailloux. Ça n'a pas encore de forme mais ça a déjà

une odeur. Je me suis dit que fin de cette année, j'aurai un scénario », il nous confirme avoir très vite opté pour le statut d'indépendant. « Quand je suis sorti de l'école, pour avoir le chômage, il fallait aller pointer tous les jours. Il fallait faire la queue... Je suis claustrophobe et agoraphobe... Donc j'ai pris un statut d'indépendant à 25 ans. Moi, ça me va mais quand tu es intermittent, ce n'est vraiment pas viable. Le statut d'artiste, j'entends, mais je ne comprends rien. Cela dit, je sais que pour les gens avec qui je travaille, ce n'est

pas facile. Beaucoup ont un second métier. Il me semble qu'il vaut mieux être français et travailler en France... Je dis souvent à mes étudiants que le seul salaire sur lequel ils peuvent

compter, c'est le plaisir de faire le film ! C'est la seule chose dont on peut être sûr. »

Il ajoute : « Il faut distinguer aussi reconnaissance et financement. Le cinéma belge a de la reconnaissance, même dans des pays lointains. Mais d'un point de vue du financement, tu n'es que le dernier film que tu as fait. J'ai eu la chance d'avoir un très

bon prof de scénario, Franck Daniel, qui disait : "Si vous voulez écrire, apprenez d'abord à vivre pauvrement. Si votre scénario n'est pas fini, vendez votre voiture. S'il n'est toujours pas fini, déménagez dans un appartement plus petit. Si, par contre, vous faites de la publicité, vous ne ferez plus que ça car vous aurez une piscine qu'il faudra payer, chauffer, entretenir. La qualité d'un cinéaste se voit à l'usure de ses pantalons. S'ils sont lustrés du côté des fesses, c'est un bon scénariste. »

F.B.

## lauréats

### Un Magritte et après...

Voici la liste des lauréats du Magritte du meilleur court-métrage et du Magritte du meilleur premier film et ce qu'ils font aujourd'hui.

#### Lauréats du Magritte du meilleur court-métrage

Samuel Tilman, lauréat 2011 (*Nuit blanche*), a depuis réalisé le long-métrage *Une part d'ombre* qui concourt cette année.

Valéry Rosier, lauréat 2012 (*Dimanches*), a depuis réalisé notam-

ment *Parasol* (deux Magritte – image, musique- lors de la 7<sup>e</sup> édition), et est en lice cette année avec *La grand-messe* pour le Magritte du meilleur documentaire.

Nicolas Guiot, lauréat 2013 (*Le cri du homard*), a reçu une aide à l'écriture pour un projet de long-métrage intitulé *Gasparii*.

Pablo Munoz Gomez, lauréat 2014 (*Welkom*), a été soutenu depuis pour d'autres projets de courts-métrages et de documentaires. Récompensé dans de nombreux festivals, son court-métrage de fiction

*Kapitalistis* est nommé aux Césars 2019.

Stéphane Aubier et Vincent Partar, lauréats 2015 (*La bûche*), avaient réalisé précédemment le long-métrage *Panique au village*, lauréats de deux Magritte lors de la première édition, et continuent de réaliser des courts-métrages et séries. Ils sont aussi au centre du portrait de Fabrice du Welz, *Des Cowboys et des Indiens, le cinéma de Partar et Aubier*, initié par la Cinéma-thèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles et sont nommés

cette année dans la catégorie meilleur documentaire.

Méryl Fortunat-Rossi et Xavier Seron, lauréats des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> éditions (fiction) avec *L'ours noir* et *Le plombier*. Xavier Seron sera à réaliser le long-métrage *Je me tue à le dire*, (deux Magritte -scénario et acteur-en 2017). Ensemble, ils développent une série *Prince Albert*.

Sacha Feiner, lauréat 2016-animation (*Dernière porte du sud*), a reçu l'aide à l'écriture pour un projet de long-métrage intitulé *Madame arrive*.

Eric Ledune, lauréat 2017-animation (*Pornography*), est enseignant en cinéma d'animation à Arts au Carré à Mons et à l'École des arts de Braine-l'Alleud. Il prépare son prochain court-métrage.

Raphaël Balboni et Ann Sirot, lauréats 2018 - fiction (*Avec Thelma*), travaillent sur l'écriture d'un projet de long-métrage intitulé *Le syndrome des amours passées* pour lequel ils n'ont pas, à ce stade, reçu d'aide FWB.

Benoît Feroumont, lauréat 2018-

animation (*Le lion et le singe*), a reçu une aide au développement pour son projet de long-métrage, *L'effroyable aventure de Lucie et les macrales*.

#### **Lauréats du Magritte du meilleur premier film**

Le Magritte du premier film a été créé seulement lors de la troisième édition des Magritte. Durant trois ans, il fut désigné par un vote du public géré directement par l'Académie. Depuis la sixième édition, il fait l'objet d'un vote des profession-

nels membres de l'Académie.

Patrick Ridremont, lauréat 2013 (*Dead man talking*), a reçu une aide à la production pour le projet de long-métrage *Le calendrier*.

Joël Franka, lauréat 2014 (*Une chanson pour ma mère*), a plusieurs projets de longs-métrages en écriture.

Sylvestre Sibille, lauréat 2015 (*Je te survivrai*), a reçu une aide à la production pour le projet de long-métrage *Today we live*. Il a aussi réalisé un autre long-métrage entre temps intitulé *Les grands seigneurs*.

Savina Dellicour, lauréate 2016 (*Tous les chats sont gris*), a reçu l'aide à l'écriture et au développement pour le projet de long-métrage *Whenever you're ready*.

Guillaume Senez, lauréat 2017 (*Keeper*), est cette année en lice pour sept Magritte, dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur pour *Nos batailles*.

Solange Cicurel, lauréate 2018 (*Faut pas lui dire*), a reçu une aide à la production pour le projet de long-métrage *Si j'avais su...* ■

F.B.